



SEESOCQ

LES ORIENTATIONS ET LES ACTIONS

2018-2021

Un rappel des buts et des moyens formulés dans nos statuts (1.03, 1.04)

Le syndicat a pour but l'étude, la défense et la promotion des intérêts économiques et sociaux politiques de ses membres.

Pour réaliser les buts préconisés, le syndicat entend :

- a) développer parmi ses membres l'esprit de justice et de solidarité notamment en ce qui a trait à la Charte québécoise des droits et libertés ;
- b) promouvoir la formation syndicale de ses membres ;
- c) susciter l'action militante de ses membres ;
- d) voir à la négociation et signer des conventions collectives de travail avec les employeurs de ses membres selon ses pouvoirs.

AXE 1 : ORGANISATION SYNDICALE	page 1
AXE 2 : VIE SYNDICALE ET ACTIONS POLITIQUES	page 3
AXE 3 : DÉFENSE DES DROITS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE NOS MEMBRES	page 4
AXE 4 : PRÉSENCE ET VISIBILITÉ	page 5

AXE 1 : ORGANISATION SYNDICALE

NOS ORIENTATIONS		NOS ACTIONS				
BUTS	OBJECTIFS	ACTIONS	2018-2019	2019-2020	2020-2021	REMARQUES
1. Assurer le bon fonctionnement du SEESOCQ et son développement	1.1 Actualiser si nécessaire les règles de fonctionnement dans le but de simplifier et faciliter la participation de nos unités et de nos membres à la vie du SEESOCQ.	a. publication des changements aux statuts.				
	1.2 Maintenir un portrait statistique de nos effectifs et dresser périodiquement un bilan de la situation.	a. analyses statistiques; b. publication de certaines données.				
	1.3 Établir un portrait statistique du recrutement et du potentiel de développement de chaque secteur.	a. faire un bilan du recrutement de nouvelles unités; b. évaluer le potentiel de recrutement par secteur (compilation des donnés).				
	1.4 Assurer la conservation et la classification des documents et des archives du syndicat.	a. centraliser la documentation et établir un système de codification et de classement; b. rendre accessible, par extranet, la documentation et les archives aux personnes autorisées.				

AXE 1 : ORGANISATION SYNDICALE

NOS ORIENTATIONS		NOS ACTIONS				
BUTS	OBJECTIFS	ACTIONS	2018-2019	2019-2020	2020-2021	REMARQUES
	1.5 Évaluer et déterminer la pertinence de recruter ou non de nouvelles unités.	a. déterminer la pertinence de recruter ou non de nouvelles unités.				
	1.6 Déterminer le modèle de service du SEESOCQ.	<p>a. réfléchir sur la répartition du travail et la composition du CA;</p> <p>b. réfléchir sur l'engagement d'une ressource à temps plein (application, négociation);</p> <p>c. maintenir une banque de ressources pour les besoins ponctuels (application, négociation, recrutement).</p>				

AXE 2 : VIE SYNDICALE ET ACTIONS POLITIQUES

NOS ORIENTATIONS		NOS ACTIONS				
BUTS	OBJECTIFS	ACTIONS	2018-2019	2019-2020	2020-2021	REMARQUES
2. Favoriser les échanges et l'implication des membres.	2.1 Actualiser notre plate-forme syndicale et mettre de l'avant les actions qui en découlent.	a. révision de notre plate-forme syndicale.				
	2.2 Mettre en place des mécanismes favorisant des occasions de rencontres ou d'échanges.	a. analyser l'opportunité, sur demande, de mettre en place une table de coordination et de consolidation d'un secteur.				
	2.3 Maintenir un lien constant entre le SEESOCQ et les membres.	a. assurer une mise à jour périodique du site web; b. inciter les membres à faire part au CA des luttes et actions à soutenir; c. utiliser les réseaux sociaux pour rejoindre les membres.				

AXE 3 : DÉFENSE DES DROITS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE NOS MEMBRES

NOS ORIENTATIONS		NOS ACTIONS				
BUTS	OBJECTIFS	ACTIONS	2018-2019	2019-2020	2020-2021	REMARQUES
3.1 Soutenir toute action visant l'amélioration des conditions de travail de nos membres et la défense de leurs droits.	3.1 Conduire les négociations pour le renouvellement des conventions collectives.	<ul style="list-style-type: none"> a. faire un bilan des négociations; b. donner aux portes paroles les ressources nécessaires; c. évaluer les besoins et les difficultés pressentis pour la négociation des conventions collectives; d. mettre à jour le comparatif des unités du secteur primaire-secondaire et mettre en place un comparatif pour les autres secteurs. 				
	3.2 Mener les griefs et arbitrages dans l'intérêt des membres, selon les capacités financières et les ressources disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> a. recevoir les avis de la ressource mandatée pour le dossier; b. informer les membres concernant l'aboutissement du dossier; c. établir une politique relative au dépôt et du suivi des griefs. 				
	3.3 Établir des mécanismes d'accueil des nouveaux membres.	<ul style="list-style-type: none"> a. envoi d'une correspondance pour les nouveaux membres; b. organiser, au besoin, une rencontre avec les membres d'une nouvelle unité ou d'une unité existante. 				

AXE 4 : PRÉSENCE ET VISIBILITÉ

NOS ORIENTATIONS		NOS ACTIONS				
BUTS	OBJECTIFS	ACTIONS	2018-2019	2019-2020	2020-2021	REMARQUES
4.1 Développer des alliances avec d'autres groupes et soutenir les actions visant la défense des droits sociaux.	4.1 Assurer une contribution financière à des groupes de défense des droits sociaux et des droits des personnes salariées.	<ul style="list-style-type: none"> a. identifier les organismes visés; b. déterminer le montant à verser; c. informer nos membres des organismes que nous soutenons. 				
	4.2 Participer en tant que syndicat aux luttes visant la défense des droits sociaux et des droits des personnes salariées.	<ul style="list-style-type: none"> a. identifier par les instances du SEESOCQ les activités à venir (1er mai, projets de loi, etc.); b. inciter les membres à faire part au CA des luttes et actions à soutenir; c. déterminer notre niveau d'intervention et notre contribution. 				
	4.3 Permettre la participation de nos membres à des occasions de rencontres ou d'échanges avec d'autres groupes.	<ul style="list-style-type: none"> a. déterminer notre niveau d'intervention et notre contribution. 				